

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT D'UN.E MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE.E A MI-TEMPS POUR L'ANNEE 2024-2025

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs (ses) handicapés(es)**

Intitulé du poste : **Maitre de conférences associé des ENSA**

Groupe de discipline : **Théorie et Pratique de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble
60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

Missions et activités principales :

L'ENSA Grenoble recrute un.e maître.e de conférences associé.e, chargé.e d'enseigner la pratique, les théories et les méthodologies développées dans le cadre de la profession d'architectes à destination des étudiants en école d'architecture.

Devenir et être architecte au XXIe siècle nécessite un engagement fort dans les questions environnementales et sociétales en cours et à venir. Les enjeux de la transition socio-écologique touchent tous les domaines concernés par les territoires et nécessitent des approches interdisciplinaires et pluri-temporelles. L'ENSA de Grenoble consolide ses conditions pédagogiques et scientifiques pour former les étudiants à s'emparer de cette complexité de manière large et efficace. Il s'agit de leur transmettre les fondements d'une culture architecturale qui embrasse tout type d'habitat/d'habitabilité en les inscrivant dans des processus projectuels fondamentalement construits par la pensée du vivant, de l'écologie et des dynamiques spatiaux temporels. Les approches méthodologiques issues des pratiques opérationnelles dans le métier d'architecte ainsi que le renouvellement des outils que ces pratiques nécessitent seront au cœur des attendus pour ce poste.

Cadrage

Ce poste met l'accent sur les concepts et outils relatifs à la transition écologique et sociétale en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage.

L'enseignant-e recruté-e devra témoigner d'une culture théorique et critique des problématiques et enjeux contemporains inhérents à l'architecture, de l'environnement à la construction et plus spécifiquement est demandée une sensibilité aux questions relatives au paysage, à l'urbanisme. Cette culture est applicable aussi bien aux espaces agricoles et naturels, qu'aux territoires urbanisés dans leurs multiples modalités, de la ville à « l'entre-ville », du quartier à la banlieue, en passant par le péri-urbain. Il est par ailleurs demandé de mobiliser une distance critique référencée des théories et de la pratique de l'architecture qui puisse permettre de participer à mettre en place des enseignements théoriques et/ou professionnaliser en licence et en master.

Charges pédagogiques :

Assurer deux semestres d'enseignement du projet d'architecture dans le cadre des ateliers/studios de projet, en cycle licence (participation ou prise en charge). Et plus spécifiquement en licence 2 avec une possibilité de charge en licence 3. En L2 l'enseignement du projet est organisé en 3 ateliers représentant chacun environ un tiers de la promotion (soit environ 40 étudiants) ; chaque semestre a un focus.

- Semestre 3 Studios de projet (S3AA et S3AT), focus du semestre « grammaire, syntaxe, narration, composition » pour 80 h TD**

Dans la progression de la pédagogie il s'agit d'aborder l'habiter l'entre-ville, une introduction au logement, organisation de l'architecture au sein d'une équipe d'enseignants en cycle licence. Les objectifs en Licence 2, semestre S3AA et S3AT sont de :

- observer, comprendre et analyser un contexte urbain (ville dense, faubourgs).
- consolider l'utilisation des outils de représentation pour la schématisation du projet.
- expérimenter des architectures du point de vue de la géométrie et de la composition
- redessiner des principes de composition d'architectures de références ;
- distinguer différents principes de composition ;
- analyser la relation entre composition, géométrie et systèmes constructif.

- Semestre 4, studio de projet (S4AA et S4AT), focus du semestre : « les Ambiances » et « l'approche située » pour 80h de TD**

Le site de projet est un espace semi-naturel en périphérie de la métropole de Grenoble. Les objectifs en Licence 2, semestre S4AA et S4AT sont de :

- Recueillir des données, analyser des informations permettant de dresser un état des lieux du site .
- Comprendre un lieu avec l'ensemble de ses spécificités (écosystème, patrimoine naturel et bâti, activités existantes, etc.)
- Spatialiser un programme et l'implanter dans un site en tenant compte de son environnement physique (naturel et construit), de l'ensemble de ses spécificités
- Appréhender l'architecture à travers les ambiances et leurs caractéristiques.
- Qualifier des espaces en fonction de leur configuration, de leur confort et de leur relation intérieurs et extérieurs.
- S'initier à la mise en œuvre des matières et la mise en place d'une stratégie constructive, dans une démarche d'éco-construction à la fois dans la fabrication de l'ouvrage, son fonctionnement, son évolution et sa fin de vie.

Il est possible que sur le 2eme semestre le travail en équipe soit également affecté en studio de projet de licence 3 (S6AA).

Cadrage

L'ENSA Grenoble recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) dans le champ de la théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine (TPCAU). Il/elle proposera des enseignements situant, pour les étudiant.e.s, les enjeux de cette conception dans les différents contextes et les différentes modalités d'habiter le territoire dans ses différentes formes : métropolitain ville, faubourg, intermédiaire jusqu'au plus rural. Ce poste met l'accent sur la nécessité d'outiller les futur.e.s professionnels pour qu'ils.elles s'exercent, trouvent, consolident leur rôle dans la fabrique du projet d'architecture. Il pointe la nécessité de leur transmettre la capacité :

- De comprendre un site dans ses dimensions urbaines paysagères sociales environnementales
- L'acquisition de méthodes d'analyses de projet architectural.

- L'acquisition des méthodes de prise en main d'un site, d'investigation de l'existant au moyen des outils de relevé de l'architecte, paysagiste, de l'urbaniste, du géographe.
- La mise en place de différentes modalités pédagogiques permettant de faciliter chez les étudiants l'acquisition de méthodes, de compétences et des connaissances en lien avec la composition du projet d'architecture dans différents contextes.
- La maîtrise des méthodes et outils de représentation d'un projet d'architecture et de ses dynamiques environnementales et paysagères, en y intégrant aussi bien les phénomènes physiques, que les dynamiques temporelles et écologiques
- La nécessaire prise en compte d'une convergence entre les enjeux relatifs à l'intervention dans l'existant et ceux portant sur la transition socio-écologique.

Évaluation des enseignements :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tout enseignant de l'école est tenu de respecter cette procédure et d'en faire un outil permettant d'améliorer le contenu et l'organisation des enseignements dispensés à l'École.

Participation au collectif :

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- la participation aux réflexions spécifiques au champ TPCAU au sein de l'établissement
- l'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités, etc.
- l'encadrement des rapports d'études
- la participation aux jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle
- l'implication dans les projets, instances et commissions de l'école
- le rayonnement de l'école à diverses échelles (partenariats académiques, avec les territoires et avec les milieux professionnels)
-

Compétences principales mises en œuvre :

Titres, diplômes :

Architecte DPLG, DE

Compétences requises :

- Faire état d'une attitude critique et d'un engagement sur les mutations environnementales et sociétales qui accompagnent notre entrée largement entamée dans le XXI^e siècle, dans le cadre de l'enseignement et de la pratique professionnelle.
- Faire état d'une capacité à proposer et mettre en œuvre des modes pédagogiques réflexifs et/ou expérientiels s'inscrivant dans les orientations stratégiques et la culture d'école de l'ENSAG
- Disposer d'une culture ouverte du projet (écologiquement, culturellement, géographiquement, socialement, etc.) et d'une approche plurielle de la pratique du projet, de son histoire et de ses acteurs
- Savoir travailler en collaboration au sein d'une équipe aux disciplines et compétences plurielles. L'attention du/de la candidat.e est attirée sur le fait que les projets pédagogiques devront être montés en étroite collaboration avec les ressources et les projets d'enseignement et de recherche déjà présents au sein de l'ENSAG en œuvrant à leur développement
- Autonomie dans le montage et la conduite d'enseignements

Expérience souhaitée :

- Attester d'une expérience de pratique professionnelle et/ou pédagogique d'architecte sensible aux contextes.
- Être en capacité de mobiliser, dans le cadre de l'enseignement, un réseau local et/ou national, international.

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets
- Savoir s'intégrer dans une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et collaborer en bonne intelligence
- Être bienveillant, en particulier avec les étudiants
- le.la candidat.e devra démontrer une compétence dans la conduite d'équipes pédagogiques interdisciplinaires à différents niveaux d'enseignement et en particulier être en mesure d'expliquer les dispositifs (contenus / méthodes/ thématiques) qui favorise les convergences des théories et des pratiques de la conception architecturale vers les autres champs disciplinaires.

Environnement professionnel :

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants-chercheurs confirmés, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSA) offre à ses étudiants un enseignement à la fois professionnalisa nt et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

Elle a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet, mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

Reconnue comme un lieu majeur de la recherche en architecture, l'école sait déployer une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés.

L'ENSA est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte également la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que deux des cinq chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) » et « Habitat du Futur ». L'ENSA porte un Réseau Scientifique Thématique, le « Réseau International Ambiances ». Par ailleurs l'ENSA est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Architecture, Environnement et Cultures Constructives).

L'ENSA est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous double tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France habilitées à délivrer le diplôme d'Etat d'architecte. Elle dispense plusieurs formations post-master : un DSA sur les architectures de terre, un DPEA intitulé « design et innovation pour l'architecture » et l'HMOPN (100 ADE par an).

L'école est aussi caractérisée par une vie étudiante dynamique. Elle compte sept associations en son sein.

Elle est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes, établissement expérimental créé au 1^{er} janvier 2020, car partenaire de l'initiative d'excellence « Grenoble Université de l'Innovation ». Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques.

Dans la suite de l'évaluation en cours par l'HCERES, l'offre de formation de l'école a été actualisée afin d'être présentée pour accréditation.

L'école en chiffres : environ 1 000 étudiants, plus de 200 enseignants chercheurs et intervenants, une cinquantaine de personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche dont une UMR, une 40^{aine} de doctorants, une 60^{aine} d'accords de mobilité internationale

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale ou internationale.

Elle accueille 3 unités de recherche, toutes membres de l'école doctorale SHPT de l'Université Grenoble Alpes :

- AE-CC (Architecture Environnement & Cultures Constructives), porteur du Labex UG@rchitecture, dont les activités s'organisent autour des axes « Habitabilité et expériences de l'habiter », « Héritages matériels et immatériels » et « Projet d'architecture et de territoire ».
- AAU_Cresson, équipe grenobloise de l'UMR Ambiances Architectures Urbanité commune avec le site de Nantes et le CNRS, dont les recherches sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités.
- MHA (Méthodes et Histoire de l'Architecture), dont les travaux portent sur l'analyse et la caractérisation des processus, des outils et des instruments de conception, ainsi que sur la connaissance du patrimoine bâti du XIX et XX, à travers la compréhension de son histoire et de sa matérialisation.

L'École porte plusieurs chaires partenariales (sur l'habitat, le numérique, la « territorialisation », et avec l'UNESCO sur les architectures de terre), un réseau scientifique thématique, le « Réseau International Ambiances », et un réseau pédagogique et scientifique, le réseau « ExpLearn ».

L'ENSAG est engagée dans l'IDEFI amàco (atelier matière à construire).

Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité du Directeur

Liaisons fonctionnelles : avec l'ensemble de la communauté enseignante, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2024/2025

Modalités de recrutement :

Les conditions d'expérience professionnelle ou de diplômes

Dédié à l'accueil de praticiens.nes, ce poste est ouvert selon les conditions suivantes (conditions alternatives) :

Justifier au 1^{er} janvier de l'année du recrutement (2024) d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA, autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée de:

- pour les maîtres de conférences associés (MCFA) : 3 ans dans les 5 dernières années qui précèdent le 1^{er} janvier 2024.
- pour les professeurs associés (PRA) : 7 ans dans les 9 ans qui précèdent le 1^{er} janvier 2024

OU

Détenir les diplômes suivants :

- pour les MCFA : Architecte DEA, HMONP, DPLG ; diplôme (master) en urbanisme, aménagement, études urbaines ; le cas échéant doctorat ou habilitation à diriger des recherches, Paysagiste Concepteur (Ingénieur paysagiste ou paysagiste dplg) avec qualification en urbanisme
- pour les PRA : habilitation à diriger des recherches

OU

Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement

INCOMPATIBILITES :

- Les enseignants associés à temps plein ne peuvent exercer simultanément une activité professionnelle d'agent public.
- Un enseignant associé à mi-temps ne peut être affecté que dans un seul établissement d'enseignement supérieur et de recherche

Pour être associé à mi-temps, le candidat doit justifier en outre de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle qui permet de disposer de moyens d'existence réguliers. La perte de l'activité principale entraîne la fin du contrat.

Modalités de recrutement :

Lettre de motivation + CV + portfolio

Envoi des candidatures sous format papier, en 2 exemplaires à l'attention de la direction :

École nationale supérieure d'architecture de Grenoble
60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

et via un lien vers un dossier numérique (type We Transfer), à l'adresse mail suivante :

drh@grenoble.archi.fr

afin qu'elles soient reçues le 11 juillet au plus tard.

Les auditions se tiendront dans la semaine du 15 au 19 juillet.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Date de mise à jour de la fiche de poste : 25/06/2024